

# Recyclage et solidarité

Les textiles usagés, chaussures et articles de maroquinerie sont recyclés par une entreprise d'insertion. Le SMICOTOM compte 20 points de collecte.



« Aux vêtements comme aux hommes, nous redonnons de l'emploi. » telle est la devise de l'entreprise d'insertion Le Relais. L'un des moyens utilisés par Le Relais dans sa lutte contre l'exclusion est la collecte, le tri et la revente de textiles (y compris le linge de maison) mais aussi de chaussures (par paires !) et d'articles de maroquinerie.

Partenaires, le SMICOTOM et Le Relais ont créé 20 points de collecte répartis sur le territoire.

**En 2 ans et demi, 480 tonnes de vêtements, chaussures et articles de maroquinerie ont ainsi pu être collectées et valorisées.**

Rappelons qu'ils doivent être déposés en sac de 50 litres maximum afin de ne pas obstruer l'ouverture du conteneur.

Pour connaître la liste des emplacements, vous pouvez appeler le SMICOTOM au 0800 505 508 (appel gratuit depuis un téléphone fixe) ou consulter le site [www.smicotom.fr](http://www.smicotom.fr) rubrique collecte sélective.

## Visites des sites de traitement des déchets

Le SMICOTOM réalise des visites guidées de ses sites. Ces visites sont destinées tout aussi bien aux particuliers qu'aux groupes (associations, ...) et sont réalisables tout au long de l'année sur rendez-vous.

Sur le site de Naujac sur Mer, vous bénéficierez d'explications concernant le **processus de compostage, la valorisation du biogaz en électricité et l'enfouissement des déchets.**

Au centre de tri de Saint-Laurent Médoc, les explications concerneront **le tri des emballages et leurs recyclages.**

Pour réserver, il convient de contacter le service animation au 05 56 73 27 43, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h30 ou par courriel à [animation@smicotom.fr](mailto:animation@smicotom.fr).